

Rapport d'activité 2021

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO Bretagne



SCSOSOM- MAMMAI- RIRERE

[4] Édito

Par Patrick Lescop et
Emmanuelle Denoual
« 2021, une année riche et
mouvementée »

[6] Rétrospective

De l'année 2021
Tous les événements qui ont rythmé
ces douze mois

[8] Instances

Présentation des membres
Le bureau et la commission
d'instruction

[12] Commission

Son rôle et ses attendus

[14] Organigramme

De la structure

[16] Offre de services

Activité des chargées d'information

[18] Dispositifs

PTP, démissionnaire, CléA, VAE
Les chiffres et l'enquête de l'OTP

[29] Site et réseaux

Notre présence en ligne
Les chiffres clés

[30] Lien

Avec les Organismes de Formation
Grâce aux référents-parcours

[31] 2021

Année d'opportunités
Transco et le plan de relance

[33] Partenaires

Institutionnels et CEP
Des liens forts en construction

[37] Activité

Au national
Certif Pro et les groupes de travail





ÉDI- TO

Transitions Pro Bretagne a connu une année 2021 riche et mouvementée, et a réaffirmé son rôle auprès des salariés bretons. La Commission Paritaire et ses équipes ont permis la mise en œuvre de nombreux projets de reconversion dans un contexte sanitaire pourtant difficile. Plus de 1900 personnes ont ainsi pu accomplir leur projet professionnel cette année, des salariés pour lesquels nous avons eu à cœur de faciliter le parcours de reconversion.

Ces missions ont été menées en prenant en compte les besoins en emplois et en compétences sur les territoires bretons en lien avec le monde économique. Ainsi, chaque projet est analysé au regard des perspectives d'emploi et du contexte territorial.

L'objectif pour nous est l'insertion professionnelle de nos bénéficiaires dans les métiers qu'ils ont choisis : nous encourageons donc fortement les salariés à travailler sur leur projet en lien avec un conseiller en évolution professionnelle. Un projet de reconversion préparé, qui a fait l'objet de recherches, voire d'une immersion professionnelle a plus de chance d'aboutir après la formation.

Pour mener à bien nos activités, de nombreux partenariats ont été noués : avec les opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle, mais aussi avec les institutionnels (Région, Dreets), les OPCO et tous les acteurs emploi-formation régionaux. Dans un contexte sanitaire et économique incertain, la croissance de l'activité a été forte et la structure s'est installée dans le paysage de l'emploi-formation.

Enfin, le système d'information a été adapté et la Bretagne adopte maintenant le même outil que les autres associations régionales Transitions Pro. Ce changement est intervenu dans une année charnière et facilite maintenant l'accès à nos services pour les salariés, les organismes de formation et les entreprises.

Transitions Pro continue en 2022 à agir aux côtés des salariés bretons. Nos axes de travail resteront tournés vers les partenariats et vers une communication renforcée pour nous faire connaître auprès du plus grand nombre.

**Patrick Lescop et
Emmanuelle Denoual**

« RÉRÉ- INTRO- SISPEC- TATIVE

Janvier



■ Signature de la convention de partenariat avec l'APEC

■ Envoi de la première Newsletter (bimestrielle) de Transitions Pro Bretagne à destination des partenaires, CEP, organismes de formation

■ Premier webinaire à destination des Cadres en partenariat avec l'APEC

Avril

■ Webinaire à destination des organismes de formation : présentation du nouvel espace organisme

■ Webinaire à destination des entreprises : présentation de Transco



■ L'équipe de Transitions Pro Bretagne

Mai

■ Mise en place du nouveau système d'information

■ Signature de la convention de partenariat avec CHEOPS-réseau des Cap Emplois

Juin

■ Webinaire à destination des salariés : "Problématique de santé : engager sa reconversion quand on est salarié" en partenariat avec la cité des métiers de St Briec

■ Participation au salon "Travailler autrement après 45 ans"

Septembre

■ Participation au salon Innov Emploi à Lorient

■ Participation à 3 salons 24h pour l'emploi et la formation à Brest, Vannes et Rennes

- RÉTROSPECTIVE -



Les 24h pour l'emploi de Rennes



La JNR de Rennes



Signature de la convention de partenariat avec le réseau SPEF

- Webinaire à destination des CEP : Fonctionnement et attentes de la commission Transitions Pro Bretagne et présentation de l'offre de services

Décembre

- Webinaire à destination des organismes de formation : les attentes de Transitions Pro en matière de positionnement
- Signature de la convention de partenariat avec Ocatat
- Réunion d'équipe dans les locaux de l'AFPA et visite des ateliers techniques

Octobre

- Accord de la région Bretagne concernant la demande de subvention pour 2022
- Semaine des Transitions Professionnelles (organisée par les opérateurs CEP)



Novembre

- Début des travaux de rénovations du siège à Rennes
- Journée Nationale de la reconversion à Rennes, Vannes, Brest et Saint-Brieuc

Réunion d'équipe dans les locaux de l'AFPA et visite des ateliers techniques

IN-IN-IN- S'STASTAN- CESCES



**Patrick
Lescop**

Président - MEDEF

Le bureau



**Marina
Barbier**

Secrétaire - U2P



**Philippe
Couste**

Trésorier adjoint - CPME



**Magali
Dano**

MEDEF



**Jérôme
Tertrais**

MEDEF

- INSTANCES -



**Emmanuelle
Denoual**

Vice-présidente - FO



**David
Brehe**

Trésorier - CGT



**Youssef
Ben Messaoud**

Secrétaire adjoint - CFDT



**Nicole
Monnin**

CFE-CGC



**Gilles
Pasquier**

CFTC

Nouvellement désigné



**Focus sur
Le Bureau**

Le Bureau s'occupe de la mise en œuvre opérationnelle des décisions du Conseil d'administration.

Le présent rapport d'activité fait état des réalisations 2021, année durant laquelle Patrick Lescop était Vice-Président et Emmanuelle Denoual était Présidente du Conseil d'Administration de Transitions Pro Bretagne.

La commission d'instruction



**Noël
Bonnier**
MEDEF



**Carole
Trocin**
U2P



**Noël
Lefebvre**
Animateur - CPME



**Jérôme
Tertrais**
MEDEF



**Marie
Labarre**
MEDEF

- INSTANCES -



**Christophe
Le Port**

Animateur - CFE-CGC



**David
Brehe**

CGT



**William
Morin**

FO



**Gilles
Pasquier**

CFTC

Nouvellement désigné



Focus sur Les instances

La gouvernance de Transitions Pro Bretagne s'articule autour de partenaires sociaux représentant à égalité les employeurs (MEDEF, U2P, CPME) et les salariés (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC). Ainsi, les décisions stratégiques et l'attribution des financements se fonde sur un dialogue social qui vise le consensus paritaire.



**Jocelyne
Lecoq**

CFDT

COMMISSION COMMISSION COMMISSION

Zoom sur la commission et ses attendus

La Commission Paritaire Inter-professionnelle Régionale (CPIR) de Transitions Pro Bretagne a pour mission d'examiner les demandes de prise en charge financière dans le cadre du PTP et d'attester le caractère réel et sérieux des projets pour les démissionnaires. Elle se réunit une fois par mois.

Dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle, ses décisions sont prises dans la limite des financements dont elle dispose, et selon des critères et des priorités.

Les dossiers refusés peuvent faire l'objet d'un recours dans les 2 mois qui suivent la date de la décision. Cette demande est étudiée par un bureau de recours qui se réunit également une fois par mois.



La commission apprécie la pertinence du projet professionnel au regard des critères cumulatifs suivants :

- **La cohérence du projet de transition professionnelle.**
- **La pertinence du parcours de formation et des modalités de financement.**
- **Les perspectives d'emploi à l'issue de l'action de formation.**

Lorsque toutes les demandes de prise en charge d'un projet de transition professionnelle ne peuvent être satisfaites pour des raisons budgétaires, la commission étudie les dossiers selon les priorités dont la liste est consultable sur le site internet de Transitions Pro Bretagne.

- COMMISSION -



La Commission s'assure d'un traitement transparent et équitable de ses décisions, en prenant bien en compte les priorités fixées tout autant par le cadre réglementaire, les recommandations de France Compétences et les décisions du Conseil d'Administration.

En ce qui concerne les PTP, l'année 2021 a été marquée par un taux d'acceptation élevé, grâce au plan de relance de l'État. Quant aux projets démissionnaires, la Commission a attesté le caractère réel et sérieux de plus de 9 projets présentés sur 10.

Christophe Le Port et Noël Lefebvre, co-animateurs de la CPIR de Transitions Pro Bretagne



Mathieu

Imprimeur pendant 25 ans, les conditions de travail de Mathieu impactaient sa vie personnelle. Intéressé par les métiers du numérique, il multiplie les initiatives qui le confortent dans son projet. Grâce à sa CEP il découvre Transitions Pro lors de sa recherche de financement.

« Il ne faut jamais se décourager, malgré les moments de doute. »

S'en suit le montage de son dossier et une désillusion : son projet n'est pas accepté en commission. Cependant, Mathieu est obstiné et choisit de faire un recours en apportant des pièces complémentaires. Son dossier est finalement validé seulement 5 mois après sa première prise de contact avec nous et la totalité de ses frais sont pris en charge.

Après une formation professionnalisante et à l'ambiance bienveillante, il enchaîne avec un stage jusqu'en septembre avant de signer deux contrats en intérim et enfin un contrat en CDD de 2 mois qui se clôture par la signature d'un CDI dans... le community management pour une imprimerie !

En tout, Mathieu aura mis 18 mois pour se reconverter.

ORGANI ORGANI GRAMME GRAMME

Pôle expertise



Vincent

Responsable des pôles information et expertise



Zélie



Karim



Sandra



Mathis

Les membres de cette équipe sont en appui des autres services sur de nombreuses fonctions : partenariats, qualité des formations, expertise sur les formations demandées, observation, communication et bien plus encore.



Valérie

Directrice de Transitions Pro Bretagne

Pôle information



Christine



Valérie



Charlène



Émilie



Aurélie



Salma

Les chargées d'information accueillent, informent et orientent les personnes qui nous contactent, quel que soit leur stade dans leur projet. Elles organisent des ateliers pour aider les bénéficiaires à constituer leur dossier PTP.



Sandrine

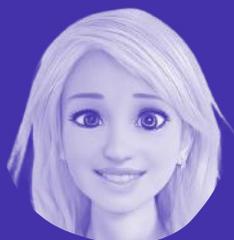
Responsable
financière et
administrative

Pôle règlement



Delphine

Responsable des
pôles instruction
et règlement



Frédérique



Marina



Tatiana



Aurélie

Le pôle règlement gère tous les paiements relatifs aux formations financées : factures des organismes de formation, remboursement des employeurs, préparation des paies pour les bénéficiaires en CDD.

Pôle instruction



Françoise



Valérie



Bérengère



Delphine



Estelle

Le pôle instruction a pour mission de préparer tous les éléments des dossiers pour la commission d'instruction (analyse des critères, calcul des priorités de financement, chiffrage financier des dossiers).

OFFRE DE SERVICE

95% 
des bénéficiaires sont
satisfaits de leur relation
avec Transitions Pro

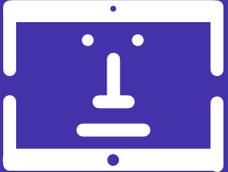
16 000  
appels entrants

800  
appels sortants

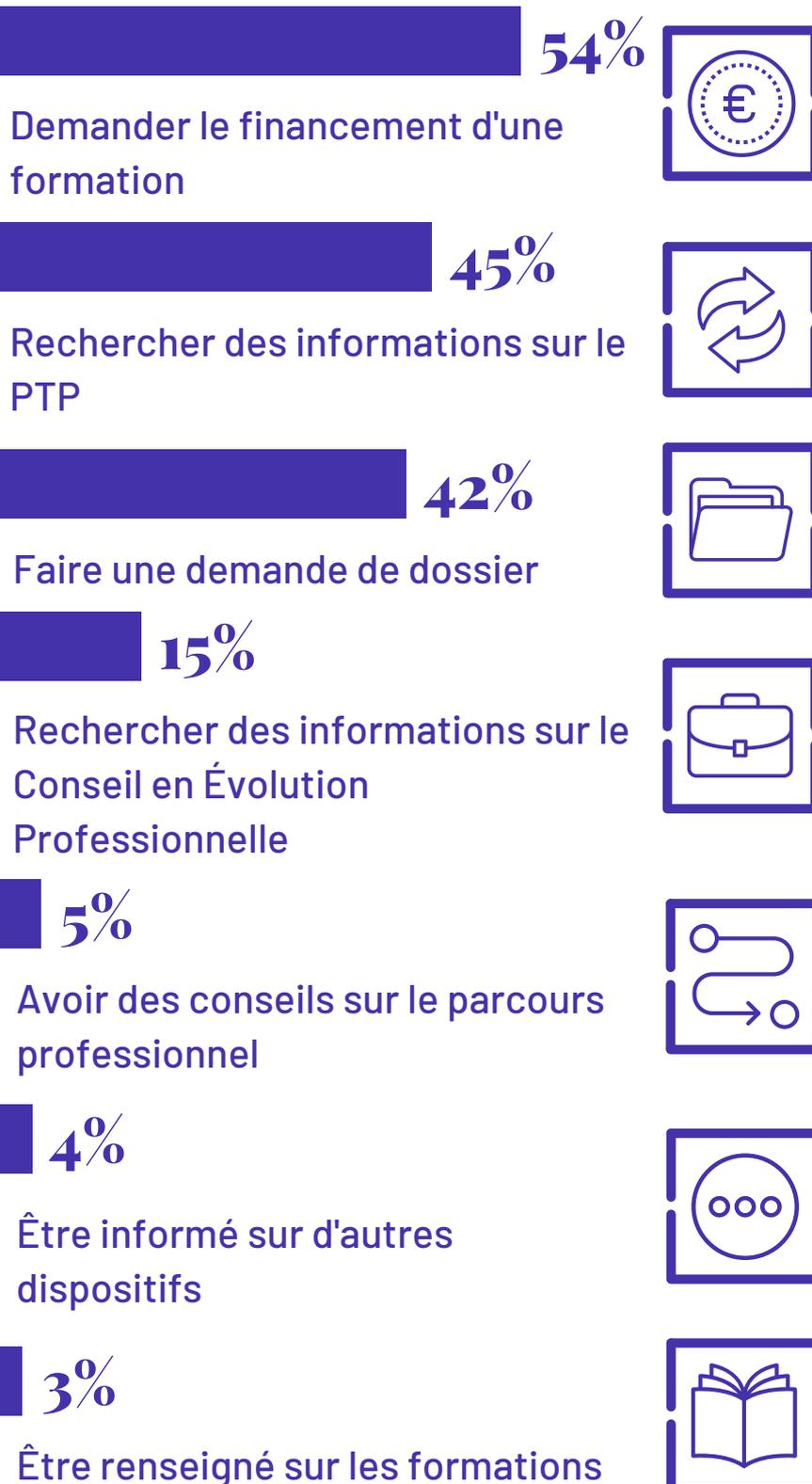
 **214**
rendez-vous
individuels

 **551**
rendez-vous
collectifs

 **5 200**
créations d'espaces personnels

8 
webinaires salariés
pour 220 inscrits

Les raisons du premier contact avec nous :





DISPOSITIFS
DISPOSITIFS
DISPOSITIFS

Le PTP en chiffres

 **1 320**
demandes déposées

 **852**
demandes acceptées
(+28% depuis 2020)

soit un taux d'accord de
 **65%**

 **51%**
de femmes parmi
les bénéficiaires

26 000
euros par dossier en moyenne

 **916**
heures de parcours

TOP 5

des secteurs d'entreprise
d'origine des bénéficiaires

Sanitaire et social



Grande distribution



Agroalimentaire



Hôtellerie-restauration

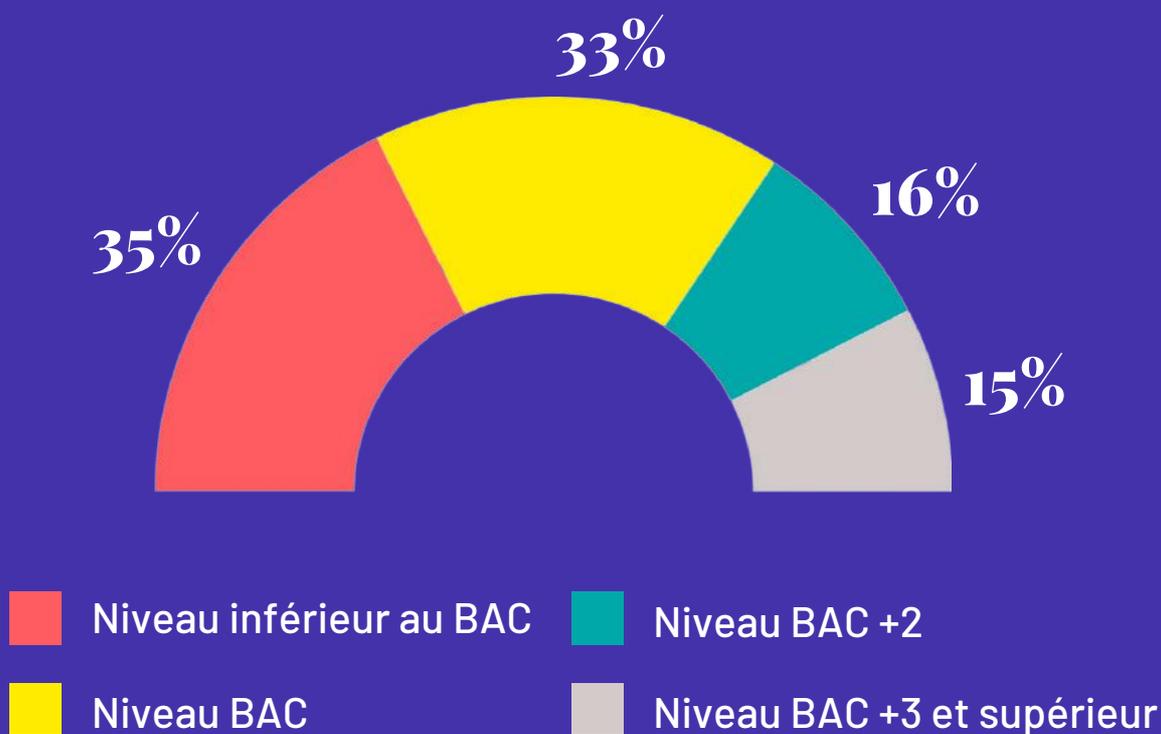


Transports

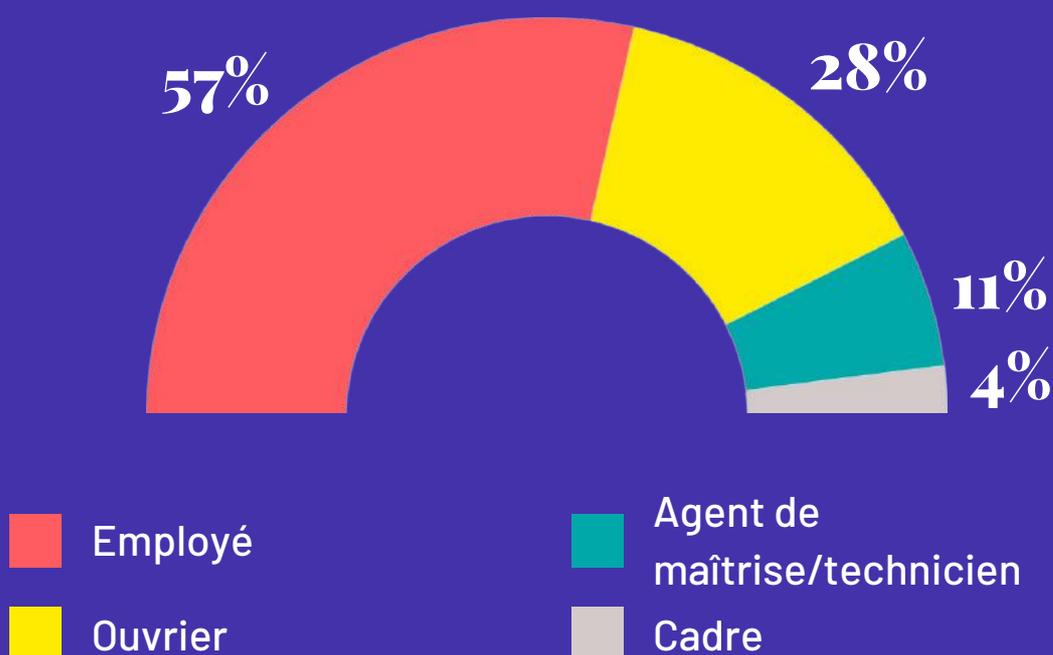


- DISPOSITIFS -

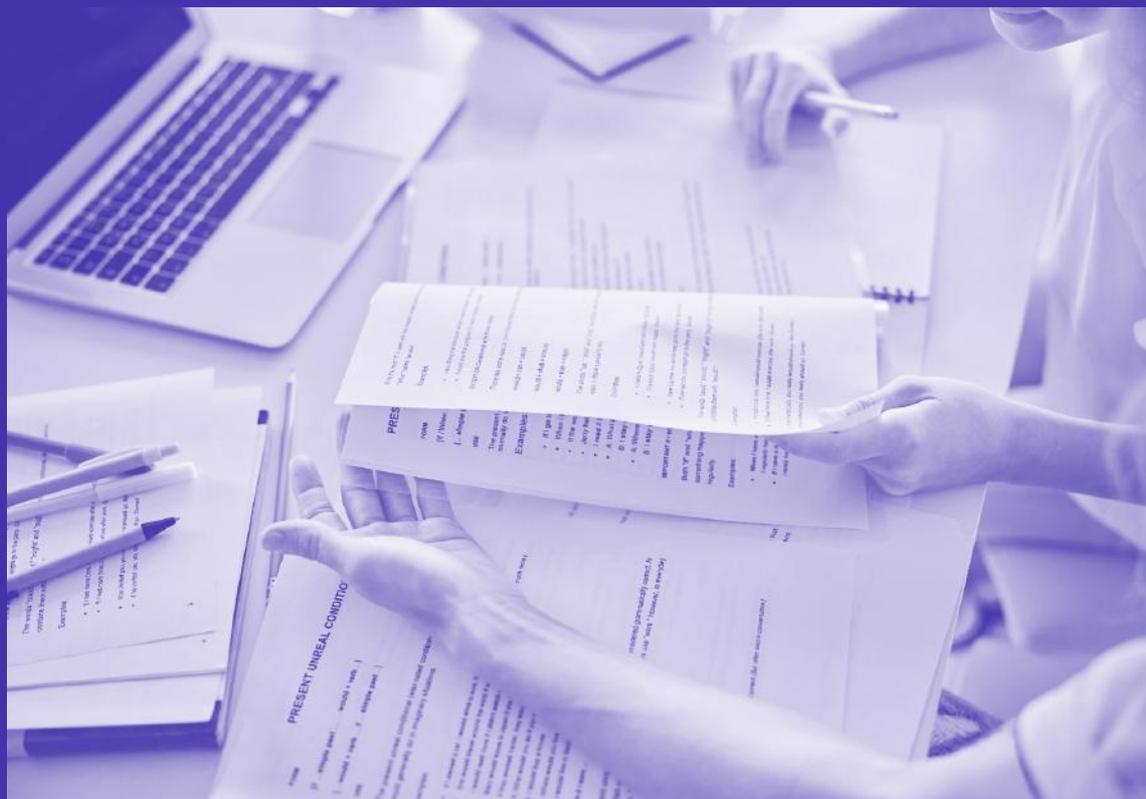
Niveau de formation de départ



CSP de départ



- DISPOSITIFS -



Amélie

Responsable de service en prévention dans un organisme de sécurité sociale depuis 10 ans, Amélie se rend compte en 2019 qu'elle souhaite « renouer avec le contact humain quel que soit le métier » et projette de devenir négociatrice en immobilier.

Témoignage : « Pour réussir sa reconversion, il est très important de se former »

A l'aide d'un CEP, elle trouve une Licence Professionnelle dans les métiers de l'immobilier avec une alternance entre stages et cours théoriques. Elle découvre le PTP grâce à son employeur qui communique régulièrement sur des thématiques RH.

Elle ne fait pas partie des profils prioritaires et son dossier n'est pas accepté immédiatement par Transitions Pro Bretagne. C'est à force de persévérance qu'elle obtient le financement en commission de recours.

Après un an de formation entamée en septembre 2019, elle décroche son diplôme puis un CDI dans son entreprise de stage. Finalement, elle décide de se lancer à son compte en avril 2021. « Je ne me serais pas lancée dans l'entrepreneuriat si je ne m'étais pas formée. »



TOP 10 des formations financées

TP Conducteur routier



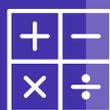
DE Aide-soignant



BP Responsable
d'entreprise agricole



TP Secrétaire comptable



TP Développeur web
mobile



TP Gestionnaire de paie



TP Secrétaire assistant
médico-social



TP Comptable assistant



TP Installateur thermique
et sanitaire



TP Formateur pro d'adultes



Que deviennent les bénéficiaires ?



Les bénéficiaires du PTP sont interrogés 6 mois après leur sortie de formation :

58% 

ont réalisé leur transition : ils occupent un emploi en lien avec leur formation.

31% 

sont en cours de transition : ils recherchent un emploi en lien avec leur formation.

85% 

de ceux ayant réalisé leur reconversion sont plus satisfaits de leur intérêt au travail.

80% 

estiment que leurs conditions de travail sont meilleures.

75%

estiment que leurs connaissances sont mieux connues.

60%

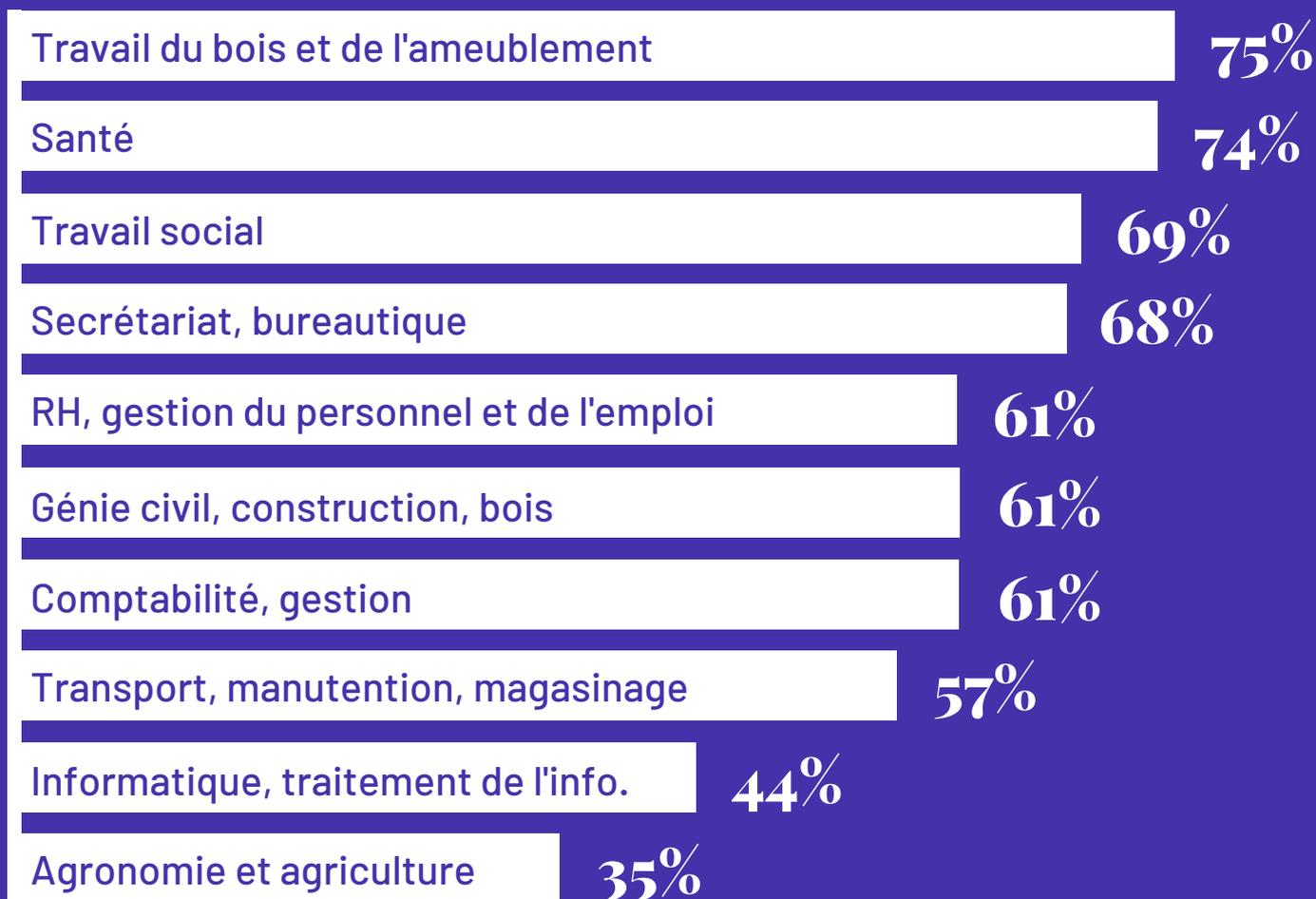
sont plus satisfaits de leur temps de travail.

71%

estiment avoir gagné plus de responsabilités.

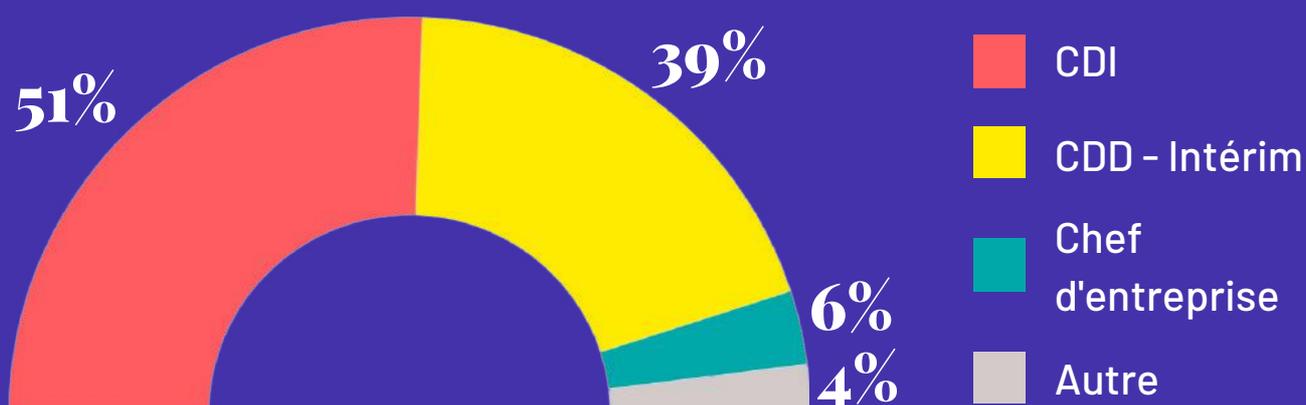
Source : <https://observatoire-transitions-professionnelles.fr/>

- DISPOSITIFS -



Le taux d'insertion varie fortement selon le domaine de formation suivi comme le montre le graphique ci-dessus.

Type de contrat dans le nouveau poste





- DISPOSITIFS -

Le dispositif démissionnaire en chiffres

841 
projets déposés

770 
projets attestés
(+62% par rapport à 2020)

soit un taux d'attestation de

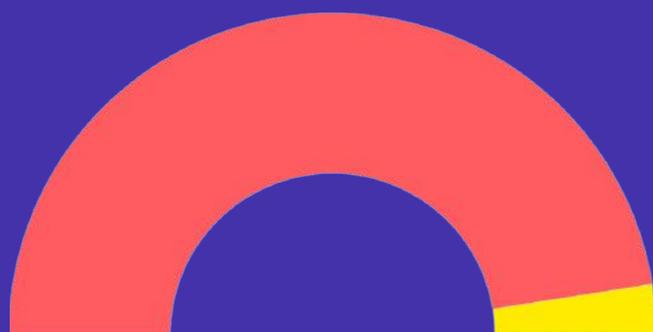
92% 

43% 
de femmes parmi
les projets attestés

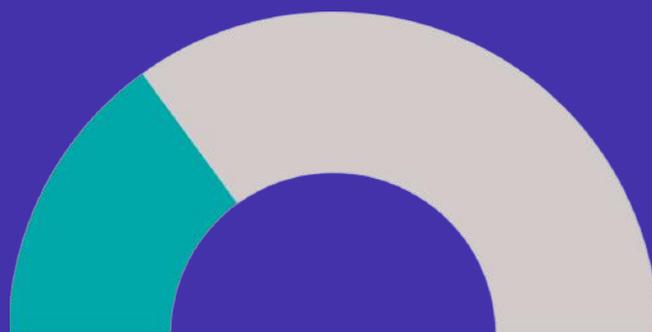
Que deviennent les bénéficiaires ?

Enquête réalisée en décembre 2021

66% 
de projets pour création
d'entreprise



95% des nouvelles entreprises
étaient créées



30% des créateurs envisageaient
d'embaucher dans les 12 mois

- DISPOSITIFS -



Mickaël

Fort de ses 23 ans d'expérience dans le bâtiment dont 5 ans dans la conduite de travaux en maçonnerie, Mickaël décide à la fin de l'année 2020 de mettre son expertise à profit en créant sa propre entreprise de maçonnerie industrielle et de rénovation individuelle.

Témoignage : Créer son entreprise et y employer 4 salariés

Déjà au fait du dispositif démissionnaire grâce à sa femme qui en a bénéficié, il décide de monter un dossier à l'aide d'un CEP. Mickaël travaille en parallèle avec un cabinet d'expert-comptable afin de créer son business plan et de suivre une formation en gestion d'entreprise.

Sa demande d'attestation du caractère réel et sérieux est déposée en avril 2021. Il l'obtient puis démissionne et s'inscrit à pôle emploi en juillet afin de toucher ses allocations chômage pendant 24 mois.

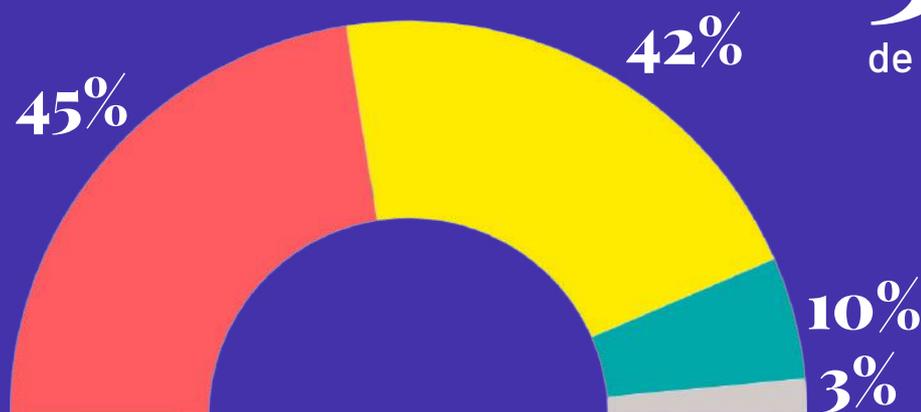
Il passe son été à concevoir sa structure juridique, administrative et financière et à chercher un local et des véhicules. Il obtient ses premiers chantiers en octobre et est soutenu par quatre personnes qu'il embauche. Avec ce succès, Mickaël souhaite recruter deux personnes supplémentaires en 2022.



- DISPOSITIFS -

Condition des bénéficiaires en projet pour formation

34% 
de projets pour formation



-  En poste
-  En formation
-  Abandon
-  En recherche d'emploi

Au moment de l'enquête, parmi les projets pour formation, 97 % des personnes avaient effectivement débuté une formation après leur démission

CléA en chiffres

Créé en 2015, le dispositif CléA permet d'attester de connaissances et des compétences professionnelles dans sept domaines d'activité. Elle a une valeur nationale et est reconnue par tous les employeurs.

Transitions Pro a pour mission de déployer cette certification paritaire inter-professionnelle, d'instruire et d'organiser les jurys.

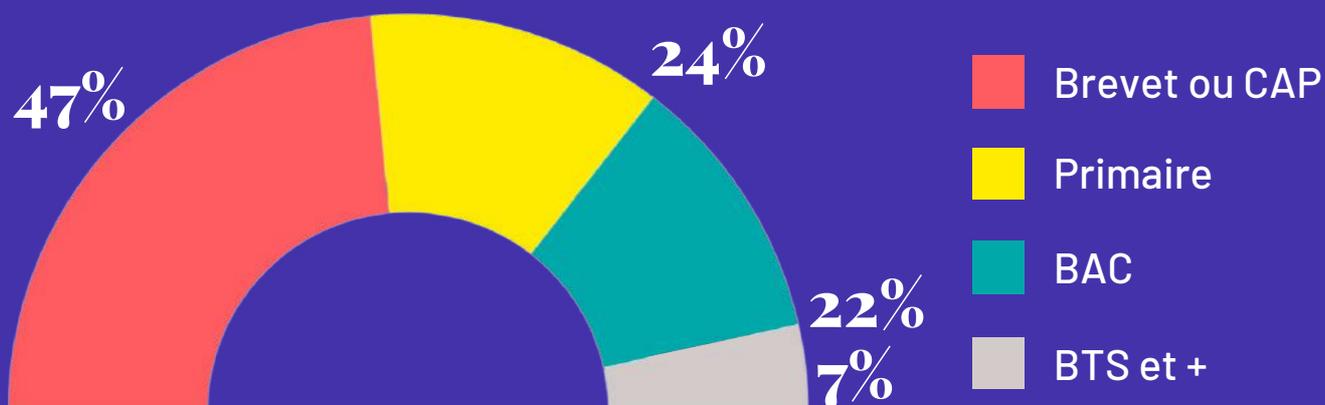
 **87%**
de demandeurs d'emploi

 **325**
dossiers certifiés

 **70%**
de femmes parmi les bénéficiaires

- DISPOSITIFS -

Niveau de formation initiale pour CléA



La VAE en chiffres

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'ordonnance du 1er avril 2020 a ouvert la possibilité aux Transitions Pro de financer, pour une durée limitée, des actions d'accompagnement VAE à hauteur de 2000 euros.

Cette expérimentation a pris fin le 30 juin 2021.



116 
dossiers financés

69% 
de femmes parmi
les bénéficiaires

SITE ET RÉSEAUX

21 900
nouveaux visiteurs

31 000
visiteurs uniques 

2,3 
pages vues par session

2min06
en moyenne par session

405 
abonnés sur Twitter

786 
abonnés sur Facebook

946 
abonnés sur LinkedIn

17 
vidéos sur Youtube

5739
vues sur Youtube

- SITE ET RÉSEAUX -



LIEN AVEC LES OF

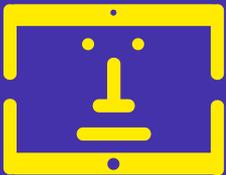
Une relation partenariale forte et de proximité avec les organismes de formation facilite la mise en œuvre de nos missions.

Leurs interlocuteurs à Transitions Pro Bretagne sont les référents-parcours qui ont pour objectifs :

- D'informer les OF en les aidant à comprendre les dispositifs et leurs modalités notamment le PTP et le dispositif démissionnaire.
- De faciliter la mise en œuvre des demandes (accès Atnet, administration de l'espace Atnet, le dossier, le positionnement, les résultats des commissions...).
- De relayer les informations sur la gestion des dossiers en cours (procédures et pièces obligatoires).
- De prévenir les dysfonctionnements (remontées en cours de formation de dysfonctionnements et non conformités, suivi en cours de formation, médiation...).



ii60
rendez-vous
avec les OF

3 
webinaires OF pour
423 inscrits



TOP 10

des organismes
de formation
financés

Afpa	1	Retravailler dans l'Ouest	6
Groupe Promotrans	2	CFPPA Théodore Monod	7
Diafor Organisation	3	Greta Bretagne Occidentale	8
AFTRAL	4	Initiatives Formation	9
CLPS	5	ASKORIA	10

2021 2021 ANNÉE ANNÉE D'OPPORTUNITÉS

Transco et les fonds du Plan de relance

Face à la situation sanitaire, l'Etat a débloqué des fonds spécifiques et permis le financement de nombreux projets dans le cadre du Plan France Relance.

Ainsi, une enveloppe dédiée de 4 071 108,00 € a permis de financer 374 projets vers des métiers à fortes perspectives d'emploi ou pour des salariés venant de secteurs dont le taux d'emploi diminue.

Ces listes de métiers et de secteurs ont été déterminées par les administrateurs de Transitions Pro Bretagne. Les salariés ont bien saisi cette opportunité et le nombre de formations financées avec le PTP a donc augmenté de 29% en 2021.

Par ailleurs, l'Etat et les partenaires sociaux ont fait émerger un nouvel outil à disposition des entreprises : Transitions Collectives ou Transco.

Ce dispositif permet à des entreprises en difficulté ou qui connaissent des mutations importantes d'identifier des métiers menacés et de proposer aux salariés concernés le financement d'une formation pour se reconvertir vers un métier porteur. Il s'agit donc bien d'un nouveau dispositif à la main de l'entreprise afin que celle-ci anticipe des difficultés et évite un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

En 2021, peu de demandes ont été faites et les autres dispositifs de sauvegarde mis en place par l'Etat ont été favorisés par l'entreprise. L'année 1 de Transco a surtout été l'occasion de faire connaître aux entreprises cet outil, de tisser des partenariats pour permettre à chaque territoire d'aller vers les entreprises et de les accompagner dans cette période d'incertitude sanitaire et économique.



Les dossiers Transco



Gaëtan

Agent de sécurité pendant presque 10 ans, les horaires décalés, le travail de nuit y compris les week-ends et les jours fériés rendaient la vie de famille de Gaëtan compliquée. En 2019 lorsqu'il construit sa maison lui-même, il découvre le métier de plombier.

La première salariée bretonne à avoir bénéficié du dispositif Transco était vendeuse en prêt à porter, un emploi menacé dans son entreprise suite à la crise sanitaire.

Elle souhaitait se former pour devenir couturière retoucheuse, un métier porteur en Bretagne.

Transitions Pro Bretagne l'a accompagnée dans son projet avec le Groupement Évolution mais également son employeur avec l'Opcv des entreprises de proximité.

Témoignage : « Partir dans l'inconnu est angoissant mais ça en vaut la peine ! »

Gaëtan trouve alors dans la construction d'une salle de bain ou d'un réseau de chauffage une future activité professionnelle valorisante. Il débute ses démarches début 2020 en faisant des enquêtes métiers dans plusieurs entreprises et en discutant avec son beau-frère plombier. Malheureusement, le confinement l'empêche de pouvoir faire un stage. Grâce à ses recherches sur internet, il découvre que le métier de plombier fait partie de la liste des métiers porteurs de Transitions Pro Bretagne. À l'aide d'une CEP, il monte son dossier de PTP début juillet et obtient son accord de financement début août. Il entame sa formation en octobre et enchaîne avec 4 stages avant d'obtenir son diplôme fin mai 2021. Depuis juillet 2021, Gaëtan est plombier en CDI.

PARAR- TE-TE- NAIRESSES



Ce qu'il ne fallait pas rater

Quelques temps forts : trois webinaires communs avec le Groupement Evolution, l'intervention dans les ateliers de l'APEC, une présentation des dispositifs de reconversion aux équipes de Cap Emploi, des forums organisés par les PAE, des informations aux délégués syndicaux ou aux représentants des organisations patronales...

La formation professionnelle, c'est aussi un travail d'équipe !

Des partenariats nombreux

Dans un environnement de l'emploi-formation composé de nombreux acteurs, Transitions pro Bretagne a voulu jouer la carte des partenariats. 2021 a donc été l'occasion de mettre en œuvre de nombreuses actions en commun dans l'objectif de fluidifier et de simplifier l'accès à la formation pour les salariés bretons.

D'un côté, Transitions Pro a tissé des partenariats financiers précieux. Ceux-ci nous ont permis d'aider plus de bénéficiaires (324 dossiers PTP) dans leur projet et nous en remercions nos partenaires :

- La DREETS dans l'attribution de Fonds Social Européen afin de cofinancer le parcours de salariés de niveau Bac ou inférieur, de salariés en risque d'inaptitude ou de salariés de plus de 54 ans.
- La Région Bretagne pour le cofinancement de projets de salariés en CDD, temps partiel, intérimaires, saisonniers....
- L'Agefiph pour le cofinancement de parcours de salariés reconnus travailleurs handicapés.
- OCAPAT, OPCO des branches agricoles et agroalimentaires, pour le cofinancement de parcours vers le domaine agricole.

- L'OPCO Santé pour le financement de parcours initialement sollicités auprès de Transitions Pro, mais finalement pris en charge pour des évolutions internes (agent de service vers aide-soignant principalement).

D'autre part, Transitions Pro a travaillé avec d'autres partenaires sur des projets non financiers : actions communes, webinaires, interventions partagées...

C'est notamment le cas avec les opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle. Nos conventions avec le Groupement Evolution, Cap Emploi et l'Apec nous permettent de travailler au quotidien en bonne intelligence et de clarifier nos missions auprès des actifs bretons. De nombreux autres acteurs de l'emploi-formation ont été mobilisés avec Transitions Pro : acteurs locaux (PAE, chambres consulaires...), OPCO, réseaux, organisations professionnelles et syndicales...



Zoom sur nos liens avec les opérateurs du CEP

Comme indiqué précédemment, Transitions Pro travaille de façon étroite avec les opérateurs du Conseil en Évolution Professionnelle.

En effet, si Transitions Pro permet la mise en œuvre des projets de reconversion par le financement de formation ou la validation des projets de démission-reconversion, la construction du projet professionnel et l'accompagnement de la personne se fait par les CEP.

La promotion du CEP est d'ailleurs une des missions officielles des associations Transitions Pro. En 2021, c'est donc plusieurs milliers de personnes qui ont été orientés vers les services du CEP. Inversement, la prescription vers Transitions Pro par les CEP fonctionne très efficacement dans notre région.

En effet, 36% des bénéficiaires de Transitions Pro Bretagne disent avoir été orienté par un conseiller (premier canal de connaissance de nos services), ce qui est remarquable par rapport à la moyenne nationale (23%). En effet, au niveau national, c'est l'entourage qui est le premier prescripteur des Transitions Pro.

Autre illustration de ce partenariat : les chargées d'information de Transitions Pro assurent des permanences dans les locaux des opérateurs du CEP sur le territoire (Saint-Brieuc, Brest, Quimper, Lorient, Vannes, Rennes).

Ainsi, nous assurons des temps d'échanges avec les salariés dans les 4 départements grâce aux opérateurs du CEP.

Enfin, des temps forts ont été assurés tout au long de l'année avec les opérateurs CEP. Webinaires à destination des salariés, salons, forums, réunions d'équipe partagées...



Suivi de la mise en œuvre du CEP : un rapport co-construit

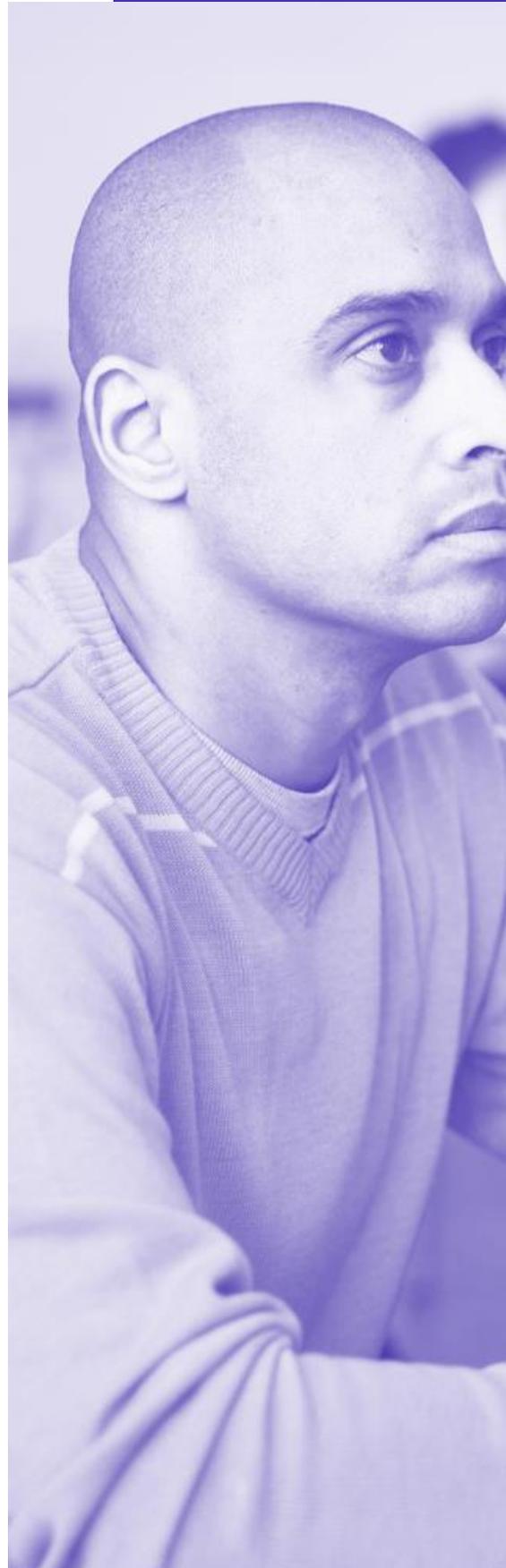
Transitions Pro a pour mission de réaliser chaque année un rapport de suivi de la mise en œuvre du CEP en Bretagne. Ce rapport est à destination de France Compétences et permet de rendre compte du déploiement du service en région, de souligner les particularités locales.

Au vu des liens étroits qu'a tissés Transitions Pro avec ses partenaires CEP, il a été décidé de coconstruire ce rapport en mettant en avant des problématiques et thèmes de réflexion au CREFOP et à France Compétences.

Pour le rapport 2021, plusieurs constats émergent sur le CEP. Tout d'abord, une activité soutenue du CEP dans la région avec une croissance forte du recours au service, notamment pour le Groupement Evolution (+16% par rapport à 2020). Cette activité soutenue du CEP s'accompagne d'un changement du public suivi : de plus en plus de bénéficiaires présentent des problématiques périphériques à l'emploi et donc un accompagnement soutenu et des outils adaptés (sur le logement, le transport, la santé...). Ces publics, dans un contexte de plein emploi doivent composer avec un environnement institutionnel complexe, de nombreux acteurs et outils. Les différentes institutions œuvrent donc à fluidifier le parcours des actifs bretons dans leur projet professionnel en travaillant ensemble.

Pour toujours mieux accompagner les actifs bretons, les opérateurs soulignent l'importance que représenterait une campagne de communication nationale sur le CEP afin de le faire connaître aux citoyens.

Nos partenaires



ÉTÉ AU NATIONAL AVEC CERTIF PRO

Parler d'une seule voix au national : le réseau Certif Pro

Transitions Pro Bretagne et les 17 autres associations Transitions Pro françaises se sont fédérées au sein d'un réseau national : Certif Pro.

Cette structure paritaire a pour mission d'animer le réseau des associations régionales et d'être son représentant au niveau national.

Nous parlons ainsi d'une seule voix avec des partenaires, tels que France Compétences, la DGEFP ou encore certains OPCO.

Afin de favoriser la coordination de nos actions, l'uniformisation de nos pratiques et de travailler ensemble, des groupes de travail ont été constitués. Il nous est ainsi possible de partager un système d'information commun : quel que soit son territoire, tout salarié français a maintenant accès au même outil pour accéder à nos services.

Un groupe dédié à la communication permet de disposer d'une charte nationale partagée et d'inscrire la marque Transitions Pro dans le paysage.

Certif Pro réunit une conférence mensuelle avec ses Présidences et Directions afin de partager sur les initiatives locales et les projets à venir. Il s'agit d'un lieu paritaire qui permet de partager les informations réglementaires ou économiques et de définir une stratégie commune.

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO Bretagne

**CHANGER DE MÉTIER, LE PLUS DUR ÇA
A ÉTÉ D'Y CROIRE !**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 - M. GILLET - JUIN 2022

TRANSITIONS PRO BRETAGNE

1 A All. Ermengarde d'Anjou, 35000 Rennes

Tél : 02 99 29 72 53

www.transitionspro-bretagne.fr

